

# La lettre des PLP d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa!

27 novembre 2012

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

Christian BASSET L.P. Dassault à MERIGNAC

Secrétaire Académique

Elu au CTA

Abderrahim EL MOUAHID S.E.P. Victor Louis à TALENCE

Elu à la CAPA des PLP

Sylvie BERGEON LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC

Elue à la CAPA des PLP

Alain BROUSSE SEGPA du Collège La Rocal à BON ENCONTRE

Elu à la CAPA des PLP

Fouzia ZNOUBA LP La Morlette à CENON

Elue à la CAPA des PLP

Catherine AMBEAU S.E.P. Victor Louis à TALENCE

Responsable Académique Jeunes Enseignants



## Mouvement inter-académique 2012/2013

Vous souhaitez changer d'académie, vous êtes affecté à titre provisoire, vous êtes stagiaire, alors vous êtes concerné.

Vous devez formuler vos voeux sur le serveur SIAM via I-PROF jusqu'au 4 décembre à midi.

Le SE-UNSA a des élus, représentants des personnels dans toutes les commissions dans lesquelles sont vérifiés les voeux et barèmes des candidats, quel que soit le corps d'appartenance (PLP, CPE, Professeur d'EPS, certifié et agrégé).

Si vous participez au mouvement inter-académique, n'hésitez pas à nous contacter si vous ne l'avez pas encore fait. Les procédures et les stratégies à utiliser peuvent s'avérer parfois compliquées et les conséquences d'une erreur, irrémédiables et dramatiques.

En tous les cas, n'oubliez pas de nous retourner une photocopie de l'accusé de réception papier que vous allez recevoir après la fermeture du serveur de façon à ce que nous puissions suivre efficacement votre dossier à chaque étape du mouvement.

En savoir plus: http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article578

## Le mouvement sur les postes spécifiques ministériels

Il concerne entre autres le mouvement des chefs de travaux.

(B.O. spécial n°8 du 8 novembre 2012 - Circulaire rectorale du 14 novembre 2012)

Ces postes à exigences particulières ou conditions d'exercice particulières peuvent s'avérer intéressants par leur profil, leur implantation géographique. Ils concernent entre autres donc les postes de chef de travaux.

La liste de ces postes spécifiques mis au mouvement ainsi que les compétences souhaitées sont consultables sur SIAM accessible par I-PROF. Comme pour le mouvement inter-académique, la saisie des demandes est à faire sur SIAM jusqu'au 4 décembre.

A titre d'information, les postes de chef de travaux ouverts au mouvement cette année sont :

LP Morlaas

LP Ribérac

LycéeVaclav Havel de Bègles

Lycée Gaston Crampe d'Aire/Adour

Lycée Louis de Foix de Bayonne

N'oubliez pas de nous faire suivre votre dossier pour le suivi syndical.

#### **Temps partiel - Rentrée 2013**

- Demandes de travail à temps partiel
- Reprises à temps complet

La circulaire rectorale vient d'être publiée en date du 14 novembre 2012. Elle concerne pour l'année scolaire 2013-2014 les demandes de travail à temps partiel ou de reprise à temps complet.

Le formulaire de candidature est à demander au secrétariat de l'établissement.

La date limite de transmission des dossiers, par la voie hiérarchique, est fixée au vendredi 21 décembre 2012.

En savoir plus : <a href="http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article582">http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article582</a>

### Congé de formation professionnelle

Candidature pour bénéficier d'un congé de formation pour l'année scolaire 2013-2014.

Ouverture du serveur jusqu'au 10 décembre.

Le dossier est à éditer sur Internet et à transmettre à la DPE par la voie hiérarchique avant le 20 décembre2012.

En savoir plus: http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article327

Dans tous les cas, nous transmettre une photocopie de votre dossier pour le suivi syndical de votre candidature.

Le groupe de travail "Congés de formation professsionnelle" auquel nous participons au Rectorat est prévu le mardi 19 mars 2012.

#### **Avancement d'échelon**

Tous les collègues adhérents du SE-UNSA ont été destinataires d'une fiche de suivi syndical "Spécial promotion". Nous la renvoyer rapidement après l'avoir complétée. C'est elle qui nous permet d'effectuer efficacement le travail de vérification avant la commission. Celle-ci se tiendra pour les PLP **le lundi 17 décembre 2012**. Si vous avez égaré la fiche de suivi syndical, vous pouvez la retrouver sur le site académique du SE-UNSA. Elle peut nous être transmise par mail.

Rappelons que pour les collègues Hors Classe, l'avancement d'échelon s'effectue automatiquement à l'ancienneté tous les trois ans.

# Carte des formations professionnelles - Rentrée 2013

Deux réunions importantes sur cette question sont programmées au Rectorat dans les prochains jours :

- Un Groupe de Travail le lundi 3 décembre après-midi, à la demande de l'UNSA Education.
- Le Comité Technique Académique (C.T.A.) le vendredi 7 décembre après-midi.

Plusieurs d'entre vous nous ont déjà fait remonter des informations concernant les projets de l'administration pour leur établissement. Si vous ne l'avez pas fait pour le vôtre, il est encore temps. Elles nous seront utiles pour étayer nos interventions en faveur de vos établissements. N'oublions pas que des créations ou suppressions de sections ou de divisions, des réductions ou augmentations de capacités d'accueil peuvent dépendre les D.G.H. et donc les créations ou suppressions de postes.

N'hésitez pas à nous faire parvenir par tous les moyens vos informations sur les sections menacées, vos projets refusés, les actions envisagées et autres... A ce jour aucune info officielle de l'administration nous est parvenue.

### SEGPA: modifications de la carte des champs professionnels

Ce point vient d'être rajouté à l'ordre du jour du C.T.A. du 7 décembre. Aucune information supplémentaire de la part de l'administration. Nous vous informerons des modifications envisagées dès que nous en aurons connaissance, avec des actions éventuelles à mener si besoin.

#### Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent!). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

>>adhérer au SE-UNSA

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux 33 bis rue de Carros 33800 BORDEAUX

> Tel: 05 57 59 00 20 Fax: 05 56 31 36 17

Fax: 05 56 31 36 17 Mail: ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : http://sections.se-unsa.org/bordeaux/

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSa Bordeaux, écrivez-nous.